



Département de Haute-Savoie  
Commune de Sciez  
614 avenue de Sciez 74140  
Tel : 04 50 72 60 09 - Fax : 04 50 72 63 08  
Mail : [commune.sciez@orange.fr](mailto:commune.sciez@orange.fr)  
Site : [ville-de-sciez.com](http://ville-de-sciez.com)

---

## Compte rendu de séance Procès-verbal du conseil municipal du Mardi 19 mars 2019

### **PRESENTS :**

Mesdames, Roch Monique, Longuet Odile, Rapin Jacqueline, Chaumeron Dominique, Thierry Julie, Brothier Nathalie, Torrente Marie-Christine,  
Messieurs, Triverio Christian, Vignaud Christian, Demolis Hubert, Couasnon Thierry, Favre Pierre, David Michel, Huvenne Bernard, Vacherand Olivier.

### **PROCURATIONS :**

Bidal Jean-Luc à Roch Monique,  
Richard Réale à David Michel,  
Pierron André à Vignaud Christian,  
Gilbert Joël à Rapin Jacqueline,  
Maure Dominique à Demolis Hubert,  
Requet Michel à Huvenne Bernard

**ABSENTS EXCUSES :** Badaire Corinne, Demolis Cyril,

**ABSENTS :** Bourgeois Fatima, Roze Fabienne, Cognet Céline, Favre-Perillat Christel, Reinbold Caroline, Humbert Marlène.

### **NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément aux dispositions de l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein des membres présents du Conseil.

Monsieur Demolis Hubert a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 26-02-2019**

Chaque membre de l'Assemblée ayant eu, en temps utile, communication du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 février 2019, les élus présents sont appelés à faire part de leurs remarques ou éventuelles volontés de faire porter des rectifications à ces documents.

Le compte rendu de la séance du 26 février 2019 est approuvé à l'unanimité.

**Le Maire étant absent pour raisons familiales, la séance est présidée par délégation du Maire, par Monsieur Triverio Christian, premier adjoint.**

## QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

### Organisation générale

**Exposé :** Triverio Christian, Maire adjoint

#### **1-Election de M. Olivier VACHERAND à la commission communale d'Appel d'Offres**

*Considérant que Monsieur Lionel Kupper était élu au sein de la CAO,*

*Considérant la démission du conseil municipal de Monsieur Lionel Kupper en date du 30-10-2018,*

*Considérant l'installation de Monsieur Olivier Vacherand en qualité de conseiller municipal lors de la séance du 29-11-2018,*

*Vu la délibération N°2014-04-05 du 15 avril 2014 relative à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres,*

Le Maire adjoint propose d'élire Monsieur Olivier Vacherand pour succéder à Monsieur Kupper au sein de la commission communale d'appel d'Offres et d'acter qu'il lui succèdera également au sein des commissions municipales (Voirie, Port de plaisance, Sport) ainsi que dans les groupes de travail Finance et Cérémonies patriotiques)

#### **Le conseil municipal, unanime**

**-Elit** Monsieur Olivier Vacherand à la commission communale d'appel d'offres,

**-Acte** que Monsieur Olivier Vacherand succèdera à Monsieur Kupper au sein des groupes de travail et commissions municipales.

---

#### **1.1- Modification des représentants de Sciez aux commissions thématiques de Thonon Agglomération « Stratégie de développement économique et touristique et politique de la formation et de l'emploi » et « assainissement et eau »**

*Vu la délibération N°2017-03-07 du 1<sup>er</sup> mars 2017 désignant les représentants de la commune aux commissions communautaires thématiques de Thonon Agglomération.*

*Vu la démission du conseil municipal de Monsieur Kupper Lionel en date du 31-10-2018,*

*Considérant que Monsieur Lionel Kupper était désigné comme représentant de la commune à la commission « Stratégie de développement économique et touristique et politique de la formation et de l'emploi »,*

*Vu la candidature de Monsieur Demolis Hubert pour intégrer cette commission,*

Le Maire adjoint propose de désigner Monsieur Hubert Demolis au sein de la commission thématique « Stratégie de développement économique et touristique et politique de la formation et de l'emploi » et de désigner Monsieur Olivier Vacherand à la commission « assainissement et eau » en remplacement de Monsieur Demolis.

#### **Le conseil municipal, unanime**

**-désigne** Monsieur Hubert Demolis pour représenter la commune au sein de la commission thématique de Thonon Agglomération « Stratégie de développement économique et touristique et politique de la formation et de l'emploi »,

**-désigne** Monsieur Olivier Vacherand pour représenter la commune à la commission « Assainissement et Eau » en remplacement de Monsieur Hubert Demolis.

## Finance

Exposé : Triverio Christian, Maire adjoint

### **2-Approbation des comptes de gestion 2018 - Budget principal et budgets annexes Port de plaisance et Caveaux de Sciez**

Le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur et le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

*Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,*

#### ***Le Conseil Municipal, unanime,***

***-approuve les comptes de gestion*** du trésorier principal pour l'exercice 2018 du budget principal et des budgets annexes Port de plaisance et Caveaux de Sciez,

***-constate que*** ces comptes de gestion du budget principal et budget annexe Port, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

***-constate*** une différence de 0.12€ entre le compte de gestion et le compte administratif du budget annexe Caveaux de Sciez.

### 3-Approbation des comptes administratifs 2018 - Budget principal et budgets annexes Port de plaisance et Caveaux de Sciez

Les Comptes administratifs 2018 du budget principal et du budget annexe Port sont résumés comme suit et sont conformes aux Comptes de Gestion :

#### Budget Principal :

##### Section d' Investissement

DEPENSES		BP2018+DM	CA 2018	RECETTES		BP2018+DM	CA 2018
001	Déficit d'investissement 2018	86 024,72		001	Solde d'exécution reporté	-	-
040	Opérations d'ordre entre section	13 781,00	13 777,45	021	Virement de la section de fonctionnement	778 456,00	
041	Opérations patrimoniales	438 163,00	438 162,17	024	Produits de cessions	70 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	228 134,00	228 133,50	040	Opérations d'ordre entre section	254 410,00	254 402,76
16	Capital des emprunts	672 720,00	672 718,46	041	Opérations patrimoniales	438 163,00	438 162,17
20	Immo. Incorp. Frais d'études ...	120 746,00	50 970,00	10	Dotations (FCTVA + TA)	417 000,00	469 922,02
21	Immo Corp. Achat terrain, materiel...	133 773,00	80 582,06	1068	Affectation du résultat n-1	400 000,00	400 000,00
23	Immo en cours, Construction, install.	968 515,37	679 478,76	13	Subvention sur travaux, équipement d'invest	733 074,09	651 270,35
27	Portage EPF	429 246,00	390 814,32	16	Emprunt		
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>3 091 103,09</b>	<b>2 554 636,72</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>3 091 103,09</b>	<b>2 213 757,30</b>

Résultat d'investissement de l'exercice - 340 879,42

Solde 2017 reporté - 86 024,72

Résultat d'investissement 2018 - 426 904,14

##### Section de fonctionnement

DEPENSES		BP2018+DM	CA 2018	RECETTES		BP2018+DM	CA 2018
011	Charges à caractère général	1 557 665,00	1 496 427,84	002	Excédent Antérieur reporté	82 882,86	
012	Charges de personnel	1 936 100,00	1 903 070,09	013	Atténuation de charges	10 000,00	12 751,98
014	Atténuation de produits	113 230,00	112 771,86	042	Opération d'ordre entre section	13 781,00	13 777,45
023	Virement à la section investissement	778 456,00		70	Produits des services	172 000,00	188 593,13
042	Opération d'ordre entre section	254 410,00	254 402,76	73	Impôts et taxes	3 471 080,00	3 610 793,95
65	Autres charges gestion courante	1 158 300,00	1 112 050,87	74	Dotations et participations	2 290 636,00	2 378 718,51
66	Charges financières	285 731,00	285 730,58	75	Autres produits gestion courante	50 000,00	39 652,92
67	Charges Exceptionnelles	16 500,00	7 025,97	76	Produits financiers	12,14	4,80
68	Provisions pour risques	5 000,00	4 000,00	77	Produits exceptionnels	15 000,00	9 413,14
				78	Reprise sur amortissements et provisions	-	273,22
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 105 392,00</b>	<b>5 175 479,97</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 105 392,00</b>	<b>6 253 979,10</b>

Résultat de fonctionnement de l'exercice 1 078 499,13

Solde 2017 reporté 82 882,86

Excédent fonctionnement 2018 1 161 381,99

<b>Resultat 2018 global cumulé :</b>	<b>737 619,71</b>
--------------------------------------	-------------------

## Budget annexe Port de plaisance :

### Section d' Investissement

DEPENSES			BP 2018 + DM	CA 2018	RECETTES			BP 2018 + DM	CA 2018
040	Subv Equipement		561,00	560,07	001	Solde d'execution reporté	199 799,13		
16	Capital des emprunts		47 400,00	47 364,43	021	Virement de la section de fonctionnement	38 000,00		
20	Immo. Incorp. Frais d'études ...		34 630,00	8 755,00	040	Amortissement des immobilisations	94 790,87	94 780,71	
21	Immo Corp. Achat terrain, materiel...		309 999,00	142 503,47	1068	Affectation du résultat n-1	60 000,00	60 000,00	
23	Immo en cours, Construction, install.			-	1641	Emprunt			
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>			<b>392 590,00</b>	<b>199 182,97</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>			<b>392 590,00</b>	<b>154 780,71</b>

Résultat d'investissement de l'exercice - 44 402,26

Solde 2017 reporté 199 799,13

**Excédent d'investissement 2018 155 396,87**

### Section de fonctionnement

DEPENSES			BP 2018 + DM	CA 2018	RECETTES			BP 2018 + DM	CA 2018
011	Charges à caractère général		180 240,00	139 409,95	002	Excédent antérieur reporté	66 465,65		
012	Charges de personnel		115 000,00	112 055,16	042	Quote part sub d'équipement	561,00	560,07	
023	Virement à la section investissement		38 000,00		70	Produits des services	372 000,00	363 054,21	
042	Dotations aux amortissements		94 790,87	94 780,71	75	Autres produits gestion courante	3,35	-	
65	Autres charges de gestion courante		2 500,00	50,00	77	Produits exceptionnels	4 201,00	4 092,73	
66	Charges financières (intérêts emprunts)		8 499,13	8 470,13					
67	Charges Exceptionnelles		1 500,00	1 248,07					
68	Dotations aux dépréciations des actifs		2 701,00	2 700,41					
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>			<b>443 231,00</b>	<b>358 714,43</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>443 231,00</b>	<b>367 707,01</b>

Résultat de fonctionnement de l'exercice 8 992,58

Solde 2017 reporté 66 465,65

**Excédent de fonctionnement 2018 75 458,23**

**Resultat 2018 global cumulé : 230 855,10**

## Budget annexe Caveaux de Sciez :

### Section d' Investissement

DEPENSES			BP 2018	CA 2018	RECETTES			BP 2018	CA 2018
001	Solde d'execution reporté		11 372,50		040	Opération d'ordre de transfert entre section	13 796,44	13 796,44	
040	Opération d'ordre de transfert entre section		13 796,44	7 256,44	16	Emprunts et dettes assimilées	11 372,50	-	
23	Immobilisation en cours								
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>			<b>25 168,94</b>	<b>7 256,44</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>			<b>25 168,94</b>	<b>13 796,44</b>

Résultat d'investissement de l'exercice 6 540,00

Solde 2017 reporté - 11 372,50

**Résultat d'investissement 2018 - 4 832,50**

**Section de fonctionnement**

DEPENSES		BP 2018	CA 2018	RECETTES		BP 2018	CA 2018
002	Résultat d'exploitation reporté	0,12		042-c7135	Variation des stocks de produits	13 796,44	7 256,44
042-c7135	Variation des stocks de produits	13 796,44	13 796,44	70	Vente de produits fabriqués	-	6 540,00
				74	Subvention d'exploitation	0,12	
				75	Autres produits de gestion (FCTVA)		
<b>TOTAL dépenses fonctionnement</b>		<b>13 796,56</b>	<b>13 796,44</b>	<b>TOTAL RECETTES fonctionnement</b>		<b>13 796,56</b>	<b>13 796,44</b>

Résultat de fonctionnement de l'exercice	-	
Solde 2017 reporté	-	0,12
Résultat de fonctionnement 2018	-	0,12

<b>Résultat cumulé</b>	-	<b>4 832,62</b>
------------------------	---	-----------------

Il est précisé qu'une écriture erronée figure au compte administratif, un report de fonctionnement de 0.12€ ce qui n'est pas conforme pour un budget en comptabilité de stock. Sous couvert d'un certificat administratif du Maire, le Comptable public a régularisé cette erreur par le jeu d'une écriture d'ordre non budgétaire d'un crédit au compte 119 et d'un débit au compte 355 de 0.12€. Ce report ce sera donc pas repris sur l'exercice 2019.

**Etat des caveaux au 31-12-2018**

Reste à vendre :	Nbr	PUHT	Montant total
Caveau A130-A140-A146	3	807,98	<b>2 423,94</b>
Caveau A159	1	1 562,50	<b>1 562,50</b>
Caveau -A170-A193	2	1 635,00	<b>3 270,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>		<b>7 256,44</b>

***Le Conseil Municipal, unanime,***

- **approuve** les comptes administratifs 2018 du budget communal et des budgets annexes Port de plaisance,

- **approuve** le compte administratif du budget annexe Caveaux de Sciez et acte qu'il comporte une différence de 0.12€ avec le compte de gestion et que cette somme a été rectifiée par le Comptable Public et ne sera pas reprise sur l'exercice 2019.

**4-Décision d'affectation des résultats budgétaires 2018 - Budget principal et budget annexe Port de Plaisance.**

*Après avoir constaté la concordance des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion 2018 du comptable assignataire,  
Considérant les résultats de clôture 2018,*

***Le Conseil Municipal, unanime, décide***

**Pour le budget principal :**

- **d'affecter** le résultat de fonctionnement de **1 161 381.99 €** sur le budget 2019 comme suit :

1 100 000.00€ au compte R1068 de la section d'investissement

61 381.99€ en report à nouveau au compte R002 de la section de fonctionnement

Pour le budget annexe Port de plaisance :

- **d'affecter** le résultat de fonctionnement de **75 458.23 €** sur le budget 2019 comme suit :
  - 5 458.23€ au compte R1068 de la section d'investissement
  - 70 000€ en report à nouveau au compte R002 de la section de fonctionnement

## 5-Vote des subventions aux associations pour 2019 – budget principal.

L'article L 2311-7 du CGCT clarifie les règles de versement des subventions par les communes. L'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget.

Toutefois, pour les subventions dont l'attribution n'est pas assortie de conditions d'octroi, le conseil municipal peut décider, soit d'individualiser au budget les crédits par bénéficiaire; soit d'établir, dans un état annexé au budget, une liste des bénéficiaires avec, pour chacun d'eux, l'objet et le montant de la subvention. L'individualisation des crédits ou la liste annexée vaut décision d'attribution des subventions en cause.

**Le conseil municipal à l'unanimité et deux abstentions (Huvenne Bernard et Requet Michel par procuration)**

- décide d'attribuer** les subventions aux associations comme détaillé ci-après,
- autorise** le maire à passer et signer convention d'objectif avec les associations concernées.

### Associations conventionnées (dont la subvention est ≤ à 23 000€)

Base nautique	60 000
Ensemble musical SCIEZ	65 000
Eveil sportif-football	32 000
Foyer Culturel de Sciez - Bibliothèque et actions culturelles	94 465
Foyer Culturel de Sciez - Restaurant scolaire + bus	63 479
La Vie du Passé	32 000
<b>Sous-total</b>	<b>346 944</b>

### Autres associations non conventionnées

<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>	<b>3 000</b>
AMMAC - Ass. Des marins de Sciez	200
AFN - Union des Anciens combattants	200
FNACA - Fédération Nationale des Anciens Combattants A.M.T	100
ANACR - Association National anciens Combattants et de la Résistance	2 100
Musée de la Résistance Nationale	100
Souvenir Français	100
Association Nationale des Familles Fusillés et Massacrés de la Résistance Française	100
Union Nationale des Parachutistes 74-Chablais-Léman	100
<b>CULTUREL</b>	<b>15 332</b>
AMCA (dont 332€ de remboursement charges)	14 332
Eurcasia	1 000
<b>SCOLAIRE</b>	<b>3 980</b>
ACEH "L'école à l'hôpital"	100
Avenir sportif Sciez Petits Crêts	3 000
Lycée "Les 3 Vallées"	680
Maison familiale de Bonne	40
Maison Familiale de Champs Molliaz CRANVES SALES	40
Maison familiale le Belvédère SALLANCHE	40
Centre Consulaire de Formation Prof de l'AIN - AMBERIEU	40
Lycée Agricole Privé - Saint André	40

<b>SPORT</b>	<b>20 450</b>
Cercle Nautique de Sciez	1 500
Section sauvetage Sciez	4 850
Tennis Club de Sciez	8 000
Amicale des Sapeurs Pompiers de Sciez	1 800
Jeunes Sapeurs Pompiers de Sciez	1 500
Léman Country Dance	1 000
Les Pieds d' A Sciez	800
Rugby Club Thonon Chablais Léman	500
Handisport Comité Départemental de Haute-Savoie	150
Socité de Chasse	350
<b>ANIMATION</b>	<b>1 500</b>
APPS (Promotion port de Sciez)	1 500
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>8 160</b>
Association de gestion du Domaine de Guidou	1 000
Ligue de Protection des Oiseaux	7 000
Ass. Defence et lutte contre la grêle	160
<b>COOPERATION DECENTRALISEE</b>	<b>10 000</b>
AFDI MANAKARA Convention décentralisée 2018-2021	10 000
<b>TOTAL AFFECTE</b>	<b>409 366</b>
C/6574 - Montant inscrit au BP 2019	<b>415 000</b>
	<i>Solde réserve</i>
	5 634

## 6-Vote des taux d'imposition 2019

*Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 Bs relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;*

*Considérant que ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances,*

*Vu l'Etat N°1259 notifié le 15 mars 2019 portant une augmentation des bases de 2.980%,*

Le Maire adjoint propose de ne pas augmenter les taux communaux et reconduire les taux 2018,

### **Le conseil municipal, unanime, décide**

**-de fixer** les taux 2019 comme suit :

Taxe d'habitation	14,55
Taxe foncière (Bâti)	13,57
Taxe foncière (Non bâti)	29,26

Pour un produit attendu de 2 949 731 euros, soit une hausse de 85 384€ par rapport à 2018.

**-de charger** Monsieur le maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

## 7-Autorisation de Programme / Crédits de paiements

Monsieur le Maire adjoint informe l'assemblée que les autorisations de programmes et crédits de paiement sont encadrés par les articles du CGCT et code des juridictions financières.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année.



Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme. Le budget N ne tient compte que des CP de l'année.

### **Création Parc du Dronset**

Dans le cadre de la création du parc du Dronset, Monsieur le Maire propose d'ouvrir pour l'exercice 2019 une autorisation de programme et crédits de paiement (AC/CP) pour cette opération de 171 327€ HT.

Les dépenses seront financées sur 3 exercices par l'autofinancement, le FCVTA et les subventions. Il est proposé de répartir les crédits de paiement de cette autorisation de programme comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>TOTAL A.P</b>	<b>CP N°1 - 2019</b>	<b>CP N°2 - 2020</b>	<b>CP N°3 - 2021</b>
Maîtrise d'oeuvre	7 300,00	4 380,00	1 530,00	1 390,00
Travaux	164 027,05	82 011,05	40 455,80	41 560,20
<b>TOTAL HT</b>	<b>171 327,05</b>	<b>86 391,05</b>	<b>41 985,80</b>	<b>42 950,20</b>
TVA	34 265,41	17 278,21	8 397,16	8 590,04
<b>TOTAL TTC</b>	<b>205 592,46</b>	<b>103 669,26</b>	<b>50 382,96</b>	<b>51 540,24</b>

**Le conseil Municipal, à l'unanimité et deux abstentions (Nathalie Brothier, Olivier Vacherand)**

**-décide** la création d'une autorisation de programme libellée « Création parc du Dronset » d'un montant total de 171 327€ HT,

**-valide** la répartition des crédits de paiements de cette autorisation de programme détaillée ci-dessus.

### **Installation de la vidéo surveillance**

Dans le cadre du programme d'installation de vidéo surveillance établi en collaboration avec la Communauté de Commune de Thonon Agglomération, la gendarmerie nationale et le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Monsieur le Maire propose d'ouvrir pour l'exercice 2019 une autorisation de programme et crédits de paiement (AC/CP) pour cette opération de 89 100€ HT.

Les dépenses seront financées sur 3 exercices par l'autofinancement, le FCVTA et les subventions. Il est proposé de répartir les crédits de paiement de cette autorisation de programme comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>TOTAL A.P</b>	<b>CP N°1 - 2019</b>	<b>CP N°2 - 2020</b>	<b>CP N°3 - 2021</b>
Installation	89 100,00	55 000,00	20 000,00	14 100,00
<b>TOTAL HT</b>	<b>89 100,00</b>	<b>55 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>14 100,00</b>
TVA	17 820,00	11 000,00	4 000,00	2 820,00
<b>TOTAL TTC</b>	<b>106 920,00</b>	<b>66 000,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>16 920,00</b>

**Le conseil Municipal, unanime,**

**-décide** la création d'une autorisation de programme libellée « Installation vidéo surveillance » d'un montant total de 89 100€ HT

**-valide** la répartition des crédits de paiements de cette autorisation de programme détaillée ci-dessus.

## 8-Vote des budgets primitifs 2019, budget principal et budgets annexes Port de plaisance et Caveaux de Sciez.

Les budgets primitifs pour le budget principal et des budgets annexes sont résumés comme suit :

### Budget principal :

#### Section d' Investissement

DEPENSES		BP2019	RECETTES		BP2019
001	Solde d'exécution reporté	426 904,14	001	Solde d'exécution reporté	
040	Opérations d'ordre entre section	13 780,00	021	Virement de la section de fonctionnement	950 000,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		024	Produits de cessions	-
10	Dotations, fonds ... (remb. TLE)	82 723,00	040	Opérations d'ordre entre section	226 900,00
16	Capital des emprunts	583 350,00	041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	
20	Immo. Incorp. Frais d'études ...	15 890,00	10	Dotations (FCTVA + Taxe d'aménagement)	297 190,00
21	Immo Corp. Achat terrain, matériel...	176 205,00	1068	Affectation res N-1	1 100 000,00
23	Immo en cours, construction, installation...	1 097 512,78			
27	Autres immobilisations financières	183 047,00	13	Subvention sur travaux, équipement...	130 000,00
	<i>RAR 2018</i>	144 588,08		<i>RAR 2018</i>	19 910,00
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>2 724 000,00</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>2 724 000,00</b>

#### Section de fonctionnement

DEPENSES		BP2019	RECETTES		BP2019
011	Charges à caractère général	1 668 700,00	002	Excédent Antérieur reporté	61 381,99
012	Charges de personnel	1 995 000,00	013	Atténuation de charges	10 000,00
014	Atténuation de produits	122 360,00	042	Opérations d'ordre entre section	13 780,00
023	Virement à la section investissement	950 000,00	70	Produits des services	177 000,00
042	Opérations d'ordre entre section	226 900,00	73	Impôts et taxes	3 647 350,00
65	Autres charges de gestion courante	1 117 200,00	74	Dotations et participations	2 405 040,00
66	Charges financières	274 400,00	75	Autres produits de gestion courante	40 000,00
67	Charges exceptionnelles (frais agence cession hutin)	8 000,00	76	Produits financiers	8,01
68	Provisions	5 000,00	77	Produits exceptionnels	8 000,00
			78	Reprise sur amortissement et provisions	5 000,00
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 367 560,00</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 367 560,00</b>

### Budget annexe Port de plaisance :

#### Section d' Investissement

DEPENSES		BP 2019	RECETTES		BP 2019
040	Subv Equipement	561,00	001	Solde d'execution reporté	155 396,87
16	Capital des emprunts	49 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	8 885,00
20	Immo. Incorp. Frais d'études ...	60 000,00	040	Amortissement des immobilisations	103 285,00
21	Immo Corp. Achat terrain, materiel...	162 304,10	1068	Affectation du résultat n-1	5 458,23
23	Immo en cours, Construction, install.		1641	Emprunt	
	RAR	1 160,00			
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>273 025,10</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>273 025,10</b>

### Section de fonctionnement

DEPENSES		BP 2019	RECETTES		BP 2019
011	Charges à caractère général	199 000,00	002	Exédent antérieur reporté	70 000,00
012	Charges de personnel	115 000,00	042	Quote part sub d'équipement	561,00
023	Virement à la section investissement	8 885,00	70	Produits des services	365 000,00
042	Dotations aux amortissements	103 285,00	75	Autres produits gestion courante	9,00
65	Autres charges de gestion courante	2 500,00	77	Produits exceptionnels	2 000,00
66	Charges financières	6 900,00	78	Reprise sur amortissement et provisions	3 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00			
68	Dotations aux amortissements, dépréciation, déficit	3 000,00			
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>440 570,00</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>440 570,00</b>

### Budget annexe Caveaux de Sciez :

#### Section d' Investissement

DEPENSES		BP 2019	RECETTES		BP 2019
OO1	Solde d'exécution reporté	4 832,50	1687	Autre dettes	15 576,06
040/355	Produits finis	18 000,00	040/355	Produits finis	7 256,44
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>22 832,50</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>22 832,50</b>

#### Section de fonctionnement

DEPENSES		BP 2019	RECETTES		BP 2019
OO2	Résultat d'exploitation reporté	-	701	Vente de produits fabriqués	7 256,44
042/7135	Variation des stocks de produits	7 256,44	042/7135	Variation des stocks de produits	18 000,00
601	Achats stockés	18 000,00			
<b>TOTAL dépenses fonctionnement</b>		<b>25 256,44</b>	<b>TOTAL RECETTES fonctionnement</b>		<b>25 256,44</b>

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité et 3 abstentions (Huvenne Bernard, Vacherand Olivier, et Requet Michel par procuration)**

**-approuve** le budget primitif 2019 du budget communal,

**Le conseil municipal, unanime,**

**-approuve** les budgets primitifs 2019 des budgets annexes Port de Plaisance et Caveaux de Sciez

## Aménagement

### 9-Travaux de restructuration du terrain de football d'entraînement : Plan de financement prévisionnel

**Exposé :** Demolis Hubert, Maire adjoint

Le maire adjoint rappelle les différentes réunions préparatoires de ce projet et propose acceptation du plan prévisionnel de financement détaillé ci-dessous et précise qu'une aide financière d'environ 80 000€ avait été accordée pour la restructuration du terrain d'honneur en 2017,

Coûts de l'opération	Montant HT	Aides attendues	%	Montant HT
Foncier		DEPARTEMENT : Contrat Avenir Solidarité	30	33 000
Frais de maîtrise d'Œuvre		REGION : Contrat Amition Bourg Centre	30	33 000
Travaux	110 000	AUTOFINANCEMENT	40	44 000
<b>TOTAL COUT</b>	<b>110 000</b>	<b>TOTAL FINANCEMENT</b>	<b>100</b>	<b>110 000</b>

**Le Conseil municipal, unanime**

**-approuve** le plan de financement prévisionnel des travaux de restructuration du terrain de football d'entraînement.

**10-Construction d'un bâtiment administratif pour les services techniques : Plan financement prévisionnel,**

**Exposé :** Vignaud Christian, Maire adjoint

Vu la délibération N°2019-01-06 du 23-01-2019 décidant construction d'un bâtiment administratif pour les services techniques,

Le Maire propose acceptation du plan de financement prévisionnel détaillé ci-dessous :

Coûts de l'opération	Montant HT	Aides attendues	%	Montant HT
Foncier		DEPARTEMENT : Contrat Avenir Solidarité	30	68 400
Frais de maîtrise d'Œuvre	8 000	REGION : Contrat Amition Bourg Centre	30	68 400
Travaux	220 000	AUTOFINANCEMENT	40	91 200
<b>TOTAL COUT</b>	<b>228 000</b>	<b>TOTAL FINANCEMENT</b>	<b>100</b>	<b>228 000</b>

**Le Conseil municipal, unanime,**

**-Approuve** le plan de financement prévisionnel de la construction d'un bâtiment administratif pour les Services Techniques.

## Foncier

**11- Cessions hutins Vieux : Régularisation compromis de vente FAVRE et DOS CAMPOS**

**Exposé :** Triverio Christian, Maire adjoint

Le Maire adjoint rappelle les délibérations N°2018-08-04 du 30-08-2018 et N°2018-10-02 du 30-10-2018 autorisant le Maire à signer offres d'achats pour les deux lots à la vente situés 133 chemin des Hutins Vieux. Ces offres ont débouché sur des compromis de ventes signés fin 2018 par toutes les parties, mais une erreur dans la procédure a été commise, le conseil municipal n'a pas été concerté avant signature de ces actes.

L'Etude a donc actualisé les compromis de vente pour présentation au conseil municipal conformément à la procédure et va reprogrammer les signatures à réception de la délibération du conseil municipal.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité et deux abstentions (Huvette Bernard et Requet Michel par procuration)**

- **prend acte** du défaut de procédure dans de la signature fin 2018 des compromis de ventes avec M et Mme Favre et M. et Mme Dos Campos,
- **autorise** le maire à signer les compromis de vente actualisés avec M et Mme FAVRE et avec M et Mme DOS CAMPOS.

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Christian Vignaud rend compte des travaux de sécurisation du Chemin de la Rouette et retrace les différentes étapes mises en œuvre dans l'urgence pour que la réalisation de cette opération puisse avoir lieu au plus vite. Il rappelle les échanges, à l'euro symbolique, réalisés avec certains propriétaires, le rachat de quelques m<sup>2</sup> en terrain agricole et la cession de terrain au niveau des immeubles Haute-Savoie Habitat.

Tous ces accords permettent d'élargir le chemin de la Rouette et de créer un passage piéton sécurisé de l'église à la place des Charmes. Ce chemin de la rouette sera éclairé, soumis à une vitesse de 30 km/h, interdira les poids lourds de plus de 3,5 T et comportera une chicane donnant priorité à la descente.

L'élargissement de la voirie supprimera les parkings le long du cimetière mais prend en compte la création d'un parking d'une vingtaine de place sur la partie haute du cimetière.

Monsieur Vignaud tient à remercier tous les riverains qui ont permis la réalisation de ce projet, l'équipe Enedis qui dans un temps record a déplacé le réseau électrique ainsi que toute l'équipe des services techniques de Sciez qui réalisent ces travaux à moindre coût, tout en faisant preuve d'une très grande compétence.

Madame Nathalie Brothier signale que le sens interdit route de Servettaz n'est pas respecté et demande que la police municipale ou la gendarmerie établissent des contrôles et verbalisent.

Date de la prochaine réunion du conseil municipal : **non communiquée**

**Monsieur Le Maire constatant l'ordre du jour et les questions orales épuisées,  
La Séance Publique est levée à 22h05**

**PROCES-VERBAL DE SEANCE DRESSE LE 21-03-2019 PAR LE SECRETAIRE ELU PAR SES PAIRS  
PRESENTS EN L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 19-03-2019  
SIGNÉ**

**Le secrétaire de séance**  
Demolis Hubert



**Par délégation du Maire,**  
Triverio Christian  
Premier adjoint



Vu pour être affiché le 27/03/ 2019 conformément aux prescriptions  
de l'article L 221.25 du Code Général des Collectivités Territoriales